

**DEMANDE DE DEROGATION SCOLAIRE  
POUR LES ENFANTS NON DOMICILIES A BRUMATH  
ANNEE SCOLAIRE ..... /.....**

**L'ENFANT (un formulaire à remplir par enfant à inscrire)**

Nom : ..... Prénom : ..... Date de naissance : ...../...../.....

Lieu de naissance : ..... Sexe :  Masculin -  Féminin

Adresse de l'enfant : .....

L'enfant réside :  chez les parents  chez le père  chez la mère  chez ses tuteurs

Maternelle :  petite section -  moyenne section -  grande section

Elémentaire :  CP -  CE1 -  CE2 -  CM1 -  CM2 -  Ulis

Date prévue de scolarisation : ..... Dernière école fréquentée : .....

**LA FAMILLE**

Situation familiale :  célibataires  mariés  pacsés  vie maritale  divorcés  séparés  veuf

<p><b>REPRESENTANT 1</b> : Père – Mère – Autre : .....</p> <p>Nom de famille : .....</p> <p>Nom d'usage : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Date de naissance : .....</p> <p>Lieu de naissance : .....</p> <p>Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....</p> <p>N° de téléphone domicile : .....</p> <p>N° de téléphone portable : .....</p> <p>Courriel : .....</p>	<p><b>REPRESENTANT 2</b> : Père – Mère – Autre :</p> <p>Autorité parentale Oui <input type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/></p> <p>Nom de famille : .....</p> <p>Nom d'usage : .....</p> <p>Prénom : .....</p> <p>Date de naissance : .....</p> <p>Lieu de naissance : .....</p> <p>Adresse (si différente de celle de l'enfant) : .....</p> <p>N° de téléphone domicile : .....</p> <p>N° de téléphone portable : .....</p> <p>Courriel : .....</p>
<p>Profession : .....</p> <p>Employeur : .....</p> <p>Lieu : .....</p> <p>N° de tél. professionnel : .....</p>	<p>Profession : .....</p> <p>Employeur : .....</p> <p>Lieu : .....</p> <p>N° de tél. professionnel : .....</p>

**LA FRATRIE**

Nombre d'enfants à charge : .....

Noms - Prénoms	Date de naissance	Ecole fréquentée

⇒ **En cas de demande d'enseignement bilingue, veuillez compléter la case ci-dessous :**

**DEMANDE D'ENSEIGNEMENT BILINGUE PARITAIRE FRANÇAIS – ALLEMAND (12h-12h)**

Avez-vous assisté à la réunion d'information sur l'enseignement bilingue ?  oui -  non

L'enfant a-t-il un frère ou une sœur scolarisée(e) dans une école maternelle bilingue de Brumath ?

oui laquelle : .....  non

⇒ **En cas de demande dérogation de secteur scolaire, veuillez compléter la case ci-dessous :**

**DEMANDE DE DEROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE**

La Ville de Brumath compte 2 écoles maternelles et 3 écoles élémentaires. Les dépenses de fonctionnement de ces écoles sont assurées par la Communauté d'Agglomération de Haguenau. La Communauté d'Agglomération a par délibération défini pour chacune des écoles de Brumath un secteur scolaire, en fonction de l'implantation géographique et de capacité d'accueil des écoles.

1. Les familles non domiciliées à Brumath souhaitant scolariser leur enfant dans un établissement brumathois peuvent déposer une demande de dérogation scolaire.

La demande de dérogation scolaire, constituée du présent formulaire dûment complété et signé ainsi que des pièces justificatives correspondantes, est transmise avant la date limite de dépôt au service des affaires éducatives.

2. L'ensemble des demandes de dérogation est examiné par une commission de dérogation composée du Maire ou de son représentant, du Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau ou de son représentant, des directrices d'école ainsi que d'un représentant des associations de parents d'élèves.
3. La commission de dérogation se réunit une fois par an, à l'issue des périodes d'inscription scolaire, au plus tard début mai. En tant que de besoin, une seconde réunion de la commission peut être organisée avant la rentrée. La commission **émet un avis** en tenant compte des critères énumérés ci-après **dans la limite des places disponibles et sous réserve du respect de l'équilibre des effectifs entre les différentes écoles de la Ville de Brumath**

L'enfant relève du secteur de l'école de \_\_\_\_\_

Dérogation demandée pour l'école \_\_\_\_\_

Critères issus du cadre légal (code de l'éducation)	Justificatifs à produire
<b>A.</b> La commune de résidence ne dispose pas de la capacité d'accueil dans ses écoles	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence
<b>B.</b> La commune de résidence ne propose pas un enseignement bilingue français/allemand dans son (ou ses) école(s)	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence
<b>C.</b> La commune de résidence n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde d'enfants ou la commune de résidence n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées et les deux parents travaillent	Cf. formulaire de dérogation complété par le Maire de la commune de résidence et attestation des employeurs des parents
<b>D.</b> Un frère et/ou une sœur est d'ores et déjà scolarisé dans un établissement brumathois	Certificat de scolarité des frères/soeurs déjà inscrits (délivré par le directeur d'école)
<b>E.</b> Raison d'ordre médical et/ou social (proximité d'une structure sanitaire ou traitement médical de l'enfant)	Certificat médical du médecin scolaire et/ou avis du service médico-social
<b>F.</b> Décision de l'Education Nationale	Attestation motivée de l'Education Nationale
Critères complémentaires habituellement admis	Justificatifs à produire
<b>G.</b> Garde de l'enfant par un membre de la famille : uniquement si l'enfant est gardé par des grands-parents ou un membre de la famille domicilié à Brumath	Attestation sur l'honneur des personnes (grands-parents, membre de la famille) assurant la garde de l'enfant et justificatif de domicile et copie des pièces d'état civil attestant du lien de parenté.
<b>H.</b> Raisons d'ordre professionnel : les enfants du personnel (de l'Education Nationale, de la commune ou communauté de communes, des commerçants ou entreprises) travaillant à Brumath	Attestation sur l'honneur de la personne chargée de la garde de l'enfant et attestation de l'employeur.

Observations : *(possibilité de joindre un courrier)*

# Scolarisation d'un enfant hors de la commune de Résidence

## 1<sup>ère</sup> étape :

### 1.1. Avis de la direction de l'école du lieu de résidence :

Accordé

refusé

Motif \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Nom/Qualité \_\_\_\_\_

*Cachet de l'établissement et signature*



### 1.2. Avis du Maire de la Commune de résidence (et/ou, selon le cas, du Président en cas de regroupement de communes).

Accordé

refusé

<b>Renseignements obligatoires à compléter par le Maire de la Commune de résidence ou l'EPCI compétent (cocher la bonne case)</b>	<b>OUI</b>	<b>NON</b>
A. la commune de résidence dispose de la capacité d'accueil dans son (ou ses) école(s)		
B. la commune de résidence propose un enseignement bilingue français/allemand (enseignement intensif sous forme paritaire) dans son (ou ses) écoles(s)		
C.1. la commune de résidence ou l'EPCI compétent assure directement ou indirectement un service de restauration scolaire		
C. 2. la commune de résidence ou l'EPCI compétent assure directement ou indirectement la garde des enfants ou organise un service d'assistantes maternelles agréées		

Observations Complémentaires \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Nom/Qualité \_\_\_\_\_

*cachet du Maire et  
signature*

## 2ème étape :

### 2.1 Accord du Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

ACCORDE

Motif(s) :

- A. La commune de résidence ne dispose pas de la capacité d'accueil dans ses écoles
- B. La commune de résidence ne propose pas un enseignement bilingue français/allemand dans son (ou ses) école(s)
- C. La commune de résidence n'assure pas directement ou indirectement la restauration et la garde d'enfants ou la commune de résidence n'a pas organisé un service d'assistantes maternelles agréées et les deux parents travaillent
- D. Un frère et/ou une sœur est d'ores et déjà scolarisé dans un établissement brumathois
- E. Raison d'ordre médical et/ou social
- F. Décision de l'Education Nationale
- G. Garde par les grands-parents ou un membre de la famille habitant BRUMATH
- H. Raisons d'ordre professionnel

REFUSE

Date \_\_\_\_\_

Nom/Qualité \_\_\_\_\_

*Cachet de la CAH et signature*



### 2.2. Décision du Maire de la commune d'accueil après avis du Président de la Communauté d'Agglomération de Haguenau

ACCORDE ; Motif(s) : A - B - C - D - E - F - G - H       REFUSE

Motif \_\_\_\_\_

Date \_\_\_\_\_

Nom/Qualité \_\_\_\_\_

*Cachet de la Mairie et signature*

**Renseignements complémentaires que vous jugez utiles de nous communiquer pour la bonne prise en charge de votre enfant :**

.....  
.....  
.....  
.....

**Engagements des Parents**

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués et m'engage à signaler tout changement (situation professionnelle, familiale) au service des Affaires Educatives où j'ai effectué ma demande.

Il est rappelé que l'utilisateur qui emploie un faux nom ou un faux état civil dans un acte public ou un document administratif destiné à l'autorité publique, qui produit une attestation ou un certificat falsifié, encourt les peines prévues aux articles L.433-19 et L.441-7 du code pénal.

Brumath, le .....

Signature du / des parent(s)

**PIÈCES JUSTIFICATIVES À JOINDRE IMPÉRATIVEMENT AU DOSSIER**

Copie du livret de famille dans son intégralité

Copie du justificatif de domicile (facture de moins de 3 mois, bail de location, acte de vente,...)

Une photocopie des pages du carnet de santé correspondant aux vaccinations

En cas de domiciles différents des parents, joindre un justificatif fixant la résidence principale de l'enfant. A défaut de jugement d'un tribunal, fournir une attestation sur l'honneur précisant la résidence principale de l'enfant

Attestation d'accord d'inscription de l'autre parent si les parents sont séparés

Le cahier des charges pour une inscription Bilingue

**CADRE RESERVE A L'ADMINISTRATION**

ECOLE DU SECTEUR : .....

- Identité
- Vaccins
- Domicile     Attestation d'accueil
- Jugement    Attestation accord d'inscription
- Cahier des charges Bilingue

**Demande de dérogation**

Décision du Maire :

- ACCORDÉ : .....
- MOTIF : A - B - C - D - E
- REFUSÉ : .....